

Nouveau Contrat Social, l'état des lieux continue...

La direction a fait le bilan des 4 premières séances, et s'est engagée sur :

- ☞ Adapter la fréquence du comité stratégique en lien avec le conseil de surveillance et aborder les avants projets,
- ☞ partager le plan Produit lors des comités paritaire stratégique,
- ☞ présenter chaque PMT par entité en octobre,
- ☞ réaliser 2 Observatoires Des Métiers par an au niveau national et 3 Observatoires Des Métiers par an au niveau local.

Cfdt: Avis CFDT: Pour ce qui concerne la GPEC la présentation se borne à ce qui existe déjà.

La seule nouveauté : Une esquisse de proposition concernant le temps partiel de fin de carrière. Avec une période mixte regroupant une période de 6 mois à 100% d'activité et une autre période où le contrat de travail serait maintenu sans activité. Le tout sur une période d'un an. L'entreprise prendra à sa charge toutes les évolutions de cotisations sociales (suite au débat à venir sur les retraites).

La CFDT a demandé :

- A ce que le congé seniors soit appliqué dans tous les sites,
- a ce que la durée de la période (1 an) et la rémunération soient améliorées.

De plus, la CFDT a déclaré qu'en cas de réorganisation (PSE) ces clauses soient bien évidemment négociées à part. Le critère d'âge et la prise en compte de la pénibilité seraient aussi à négocier.

